

ADMINISTRATION COMMUNALE  
LORENTZWEILER



## Avis au public

**Concerne : PAP nouveau quartier, « Im Raesecker » à Bofferdange**

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Lorentzweiler, en exécution de l'article 30 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, porte à la connaissance du public que le

Plan d'aménagement particulier « nouveau quartier » PAP NQ-SD BO 05 « Im Raesecker » concernant des fonds sis au sud de la localité de Bofferdange en aval de la route de Luxembourg au lieu-dit « Im Raesecker »,

A été introduit auprès de l'administration communale en vue de sa mise en procédure.

Le dossier afférent est déposé pendant trente (30) jours, à compter à partir du **24 juin 2025** au service technique communal de l'administration communale de Lorentzweiler (87, route de Luxembourg L-7373 Lorentzweiler), où le public pourra en prendre connaissance pendant les heures de bureau. Afin de faciliter la consultation du dossier, il est fortement recommandé aux intéressés de prendre rendez-vous auprès du service urbanisme (t. 33 72 68-726).

La version électronique du plan d'aménagement particulier « nouveau quartier » PAP NQ-SD BO 05 « Im Raesecker » peut être consulté sur le site internet de la commune sous [www.lorentzweiler.lu](http://www.lorentzweiler.lu) (service technique, département urbanisme et environnement, PAP « nouveau Quartier ») à partir du 24 juin 2025. Seules les pièces déposées à la maison communale font foi.

Endéans le délai susvisé les observations et objections contre le projet doivent, sous peine de forclusion, être présentées au collège des bourgmestre et échevins par les personnes intéressées.

Lorentzweiler, le 17 juin 2025  
Le collège des bourgmestre et échevins  
Marguy KIRSCH-HIRRT, bourgmestre  
Paul BACH, échevin  
Frazer ALEXANDER, échevin